



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



académie  
Bordeaux  
direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Gironde  
éducation  
nationale

Circonscription Arcachon Sud

École Élémentaire Michel Ballion

12 allée des pins

33114 Le Barp

05.56.88.60.96

## PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ÉCOLE N°2 en date du 10/03/2026

**Présidente-directrice d'école : Mme Roumégoux**

**Présents :**

Équipe enseignante	M Belou, M Kiefer, Mme Krug, Mme Marie, Mme Prévét, Mme Salé, Mme Swiniarski, Mme Trouilh
Le maire ou son représentant	Mme Sarrazin, M Basset, Mme Mendoza
Parents élus	Mme Lidolff, Mme Gérard, Mme Herriau, M Herriau
Invités (personnel municipal, AESH...)	

**Excusés : M Lavie, Mme Leroy, Mme Lief**

**Début du conseil d'école : 18h00**

**Secrétaire de séance : Jessica Roumégoux**

## ÉDUCATION NATIONALE

I) Parcours de l'élèvea) Fonctionnement des dispositifs d'aide mis en place pour l'élève

Au sein de l'école, plusieurs dispositifs ont été mis en place pour répondre aux besoins spécifiques des élèves. Ces dispositifs visent à accompagner individuellement les élèves notamment ceux rencontrant des difficultés. Voici un récapitulatif des dispositifs utilisés :

- **Aménagement au sein de la classe** :
  - Allègement de la tâche
  - Temps supplémentaire
  - Tutorat par un autre élève
  - Etayage par l'enseignant
  - Aide à l'écrit et à la lecture des consignes
  - Reformulation explicite des consignes
  - Segmentation des tâches complexes
- **APC** : Activités Pédagogiques Complémentaires qui servent à accompagner les élèves en difficultés d'apprentissage sur un point précis. Les APC ont lieu tous les mardis soirs. Les parents doivent remplir une autorisation **pour permettre à leur enfant d'y participer**
- **PPRE** : Programme Personnalisé de Réussite Éducative. Le PPRE est un dispositif **destiné à apporter une réponse ciblée aux élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage**. La maîtrise de certaines connaissances et compétences sont insuffisantes. **Ce programme, avec une durée limitée, est utilisé en cas de difficultés ponctuelles et permet de suivre de près l'évolution des élèves concernés.**
- **PAP** : mis en place lorsqu'un trouble des apprentissages est constaté par le médecin scolaire sur la base de bilans médicaux ou paramédicaux.
- **PPS** : Plan Personnalisé de Scolarisation est mis en place dans le cadre d'un handicap constaté par la MDPH. Ce plan coordonne les actions mises en place autour de l'élève (pédagogique, sociale, médicale etc)

- **RASED** : Réseaux d'Aides Spécialisés aux Elèves en Difficultés.
  - Pas de maitre E (adaptions pédagogiques)
  - Pas de maitre G (dominante comportement)
  - Présence de la psychologue de l'éducation nationale qui est indispensable à la constitution de dossier amenant une orientation : SEGPA, ULIS, etc.
- **Stage de réussite** :
  - Les stages de réussite sont des stages de remise à niveau proposés durant les vacances aux élèves éprouvant des difficultés dans leurs apprentissages. Ils doivent permettre de consolider les acquis fondamentaux notamment en français et en mathématiques.
- **Soutien** :
  - Dans la continuité des enseignements, en cohérence avec eux, et en plus des activités pédagogiques supplémentaires (APC), le professeur des écoles assure un soutien supplémentaire pour les élèves dont la maîtrise des savoirs fondamentaux est fragile.

### [b\) Présentation des dispositifs de protection de l'enfance](#)

L'école, joue un rôle essentiel dans la détection et la prévention des situations de danger ou de maltraitance.

- **Conception d'enfance en danger** : « si les conditions de son éducation ou de son développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromises »
- **Rôle de l'éducation nationale** : repérer et traiter les situations de mineurs en danger ou en risque de l'être.
- **Rôle du directeur** : il centralise les éléments recueillis par les personnels de l'école, les personnels extérieurs intervenant dans l'école.
- **Connaissance d'un événement** : sollicite les services sociaux, la psychologue scolaire, le personnel de santé lorsque leur expertise est nécessaire dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire : accompagnement par les services compétents. L'inspection est prévenue.
- **Information Préoccupante ou Signalement** :

- IP : rédaction qui vise à protéger l'enfant via l'action du département (mesure d'investigation etc)
- Signalement : mise à l'abri de l'enfant si on estime que ce dernier est en danger (violences sexuelles, physiques et depuis cette année violence conjugale)

### c) Bilan des évaluations nationales

Cette année, des évaluations nationales ont été organisées en septembre pour tous les niveaux du CP au CM2. De plus, les élèves de CP ont également passé une évaluation de mi-parcours en janvier.

Les résultats de l'école sont globalement au dessus de ceux du département et de la circonscription. Ces évaluations nous permettent de repérer des points forts et des points à améliorer. Ce sont des éléments diagnostiques qui permettent de mettre en œuvre des adaptations individuelles quand des difficultés sont repérées ou d'avoir une réflexion plus collective. Nous constatons également une nette amélioration des résultats par rapport à l'an dernier.

Par ailleurs, au niveau national, le constat est fait que les filles obtiennent des résultats en mathématiques en dessous de ceux des garçons. Sur l'école cet écart est plus prononcé qu'au niveau national, nous avons donc commencé à mettre en place des actions(exposition sur les femmes inspirantes, sensibilisation égalité fille/garçon). Dans nos gestes professionnels on a cette alerte en tête donc nous mettons un point de vigilance sur la distribution de la parole par exemple.

Ce qui est intéressant d'en parler lors de ce conseil d'école c'est que ce constat n'est pas seulement dû à l'école car c'est un problème de société. Et il faut savoir que l'école correspond à 17% du temps éveillé de l'enfant. Les 83% restant du temps de l'enfant sont hors de l'école (APS et famille).

Points forts :

- Lecture et compréhension orale (CP-CE1) et écrire des mots : Bonne capacité à comprendre des mots et phrases lues par l'enseignant.
- Compétences grammaticales: Ces items ont plutôt été bien réussis. L'an dernier nous constatons des difficultés sur ces points et un travail a été mené collectivement et cette année nous constatons une réelle évolution sur ces compétences.
- Résoudre des problèmes : item réussi sur l'ensemble de l'école .

- **Poser et calculer** : item réussi sur l'ensemble des niveaux

Points à améliorer :

- **Calculer mentalement (CE2 au CM2)** : des lacunes existent sur la mémorisation des faits numériques ou sur la mémorisation des procédures.
- **Lecture à voix haute (CE2-CM2)** : Des fragilités sont à noter.
- **Ecrire des mots (CE2-CM1)** : des difficultés sur ces 2 niveaux sont constatés.

## II) Projets et vie de l'école

### a) Bilan intermédiaire des projets de classe et des actions communes de l'école

Projets de classe :

	CP EP	CP/CE1 MT	CE1 GS	CE1 PB	CE2 EK	CE2 JR/RL	CM1 AL	CM1 JK	CM2 CM	CM2 JS
Piscine	X	X	X	X	X	X	X	X		
Balle ovale								X	X	
Médiathèque	X	X	X	X			X	X		
Projet Plumes en vue			X	X						
Prévention routière	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Challenge Le Barp à vélo							X	X	X	X
100e jour	X	X	X	X						
Femmes inspirantes égalité fille/garçon					X	X	X	X	X	X
Défi maths	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Fête du court métrage					X			X		
La grande lessive			X	X			X			X
Muséum							X	X	X	X
Salon du livre Arcachon	X			X	X					

<b>Concours Mathador</b>								X	X	X
<b>Les incos</b>	X	X	X		X	X		X		
<b>Passeport civisme</b>	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Safer Internet day</b>							X	X	X	X

Pour l'école :

- Noël : dans la salle de motricité, animation Kapla qui a énormément plu à l'ensemble des élèves. Chaque classe a bénéficié d'1h d'animation et chaque élève a réalisé des constructions.
- Défi maths : le prochain est prévu le 19 mars
- Prévention routière : en collaboration avec la police municipale

[b\) Organisation des liaisons inter-cycles et inter-degrés](#)

Tout au long de l'année, des liaisons inter-cycles et inter-degrés sont instaurées afin de favoriser la continuité des apprentissages et d'accompagner au mieux les élèves dans leur transition scolaire. Ces actions se déclinent comme suit :

- Liaison GS-CP :
  - L'harmonisation de certains outils pédagogiques se poursuit afin de faciliter la transition.
  - Les élèves de GS viendront par petit groupe sur l'école élémentaire un après-midi afin de visiter l'école et de découvrir la classe de CP. Sans entrer dans les détails, les GS viendront tous 1 fois avant les prochaines vacances puis reviendront 2 fois sur la dernière période. Donc chaque sera venu 3 fois sur l'école.
- Conseils inter-degrés/liaison CM2/6e :
  - Analyse des résultats des évaluations nationales par les enseignants pour ajuster les pratiques pédagogiques et assurer une continuité dans les apprentissages.
  - Un conseil de cycle 3 a eu lieu le 2 mars en s'appuyant sur les résultats des évaluations nationales de 6e. Des pistes de travail ont été décidées suite à

cette réunion et des commissions entre les enseignants de CM2 et de 6e sont prévues.

- Un CEC aura lieu le 12 mars pour déterminer les axes de travail.

### III) Fonctionnement de l'école

#### a) Bilan intermédiaire sur la sécurité

RAPPEL : dans l'école sont mis en place :

- 1 PPMS « risque-majeur », en cas de tempête, feu de forêt, transport de matières dangereuses...
- 1 PPMS « attentat-intrusion »
- 1 plan d'évacuation en cas d'incendie

Pour chacun de ces plans des exercices sont programmés pendant l'année scolaire :

- 2 exercices « évacuation-incendie », le 1er a eu lieu le 15 septembre 2025 et un autre a eu lieu le 9 mars 2026. Tout s'est très bien déroulé.
- 1 exercice « attentat-intrusion » a eu lieu le 10 octobre 2025 (C'est l'option « fuir » qui a été travaillée cette année).
- 1 exercice de confinement (PPMS « risque-majeur »), a eu lieu le 6 février 2026. 1er test avec les badges MyKeeper. Cela a bien fonctionné.

#### b) Bilan intermédiaire sur la coopérative

Rentrée : 1 641,64€ (participation familles) (moins de participation cette année)

Bénéfices photos : 1297,33€ (300€ par rapport à l'an dernier)

#### c) Budgets municipaux

- Pas de modification des budgets.

### IV) Questions des parents d'élèves

1. Evaluation « savoir nager » : est-il possible de mettre en place des solutions pour aider les enfants en difficulté sur cette épreuve ? (séances spécifiques ? Stages complémentaires ? Partenariat ?...)

**Réponse** : l'ASNS (l'attestation du savoir nager en sécurité) est à acquérir en fin de C3 soit à la fin de la 6e. Il n'y a pas d'obligation que les élèves de CM2 se voient tous délivrer cette attestation. Les élèves qui n'ont pas obtenu l'attestation n'ont pas échoué tous les items, ce qui signifie qu'ils sont en cours d'apprentissage. Sur l'école, les élèves du CP au CM1 (cette année) bénéficient d'un cycle natation de 10 séances par an soit 30 à 40 séances.

Les 2 associations ont posé une question concernant les remplacements, nous les traiterons en même temps.

2. Nous souhaiterions avoir le récapitulatif du nombre de jours d'absences non remplacés pour chacune des classes depuis la rentrée 2025.

Comment améliorer les problèmes de remplacements de enseignants en arrêt maladie longue durée (Mme Prévot, et Mme Leroy), certains parents sont inquiets pour la continuité pédagogique de leurs enfants. Que pouvons-nous faire ? (question ouverte à la mairie et à la direction de l'école)

**Réponse** : La gestion des autorisations d'absence et l'affectation des moyens de remplacement relèvent de la compétence des services de l'Education nationale au niveau de la circonscription et de la DSDEN. L'école signale systématiquement toute absence afin qu'une solution de remplacement puisse être recherchée dans la mesure des moyens disponibles. Les représentants de parents, peuvent s'ils le souhaitent, s'adresser à la DSDEN pour toute question relative à l'organisation du remplacement. L'équipe pédagogique reste attentive à la progression des élèves et veille à ce que les apprentissages fondamentaux puissent être repris et consolidés lors de l'arrivée d'un remplaçant. Le travail de cycle et le suivi pédagogique permettent à chaque élève d'acquérir les compétences attendues jusqu'à la fin du CE2. Nous aurons une attention particulière sur cette cohorte en CE1 et sur les futures années.

3. Qu'en est-il du sujet des horaires entre les deux écoles Lutins/Ballion, vous deviez en parler lors d'une réunion directeurs/mairie ?

**Réponse** : Le sujet a été évoqué avec les 2 directrices. Les retardataires ne sont pas des parents de fratries. En modifiant les horaires on impacterai les familles hors fratries qui sont plus nombreuses. En changeant les horaires, les élèves qui prennent le bus seraient impactés également. La problématique est surtout dû au stationnement aux Lutins qui retarde les parents pour se garer. Aucun changement d'horaires n'est prévu.

#### 4. Peut-on avoir les résultats par niveau des évaluations de mi-année ?

**Réponse** : Les évaluations nationales de mi-année ne concernent que les élèves de CP. Les résultats sont globalement satisfaisants et souvent supérieurs à ceux de la circonscription, notamment en mathématiques et dans plusieurs compétences fondamentales en français. La majorité des élèves se situe au-dessus du seuil 2, ce qui indique une bonne maîtrise des compétences attendues à ce moment de l'année. Les évaluations de mi-CP montrent que les élèves disposent globalement de bases solides en phonologie, connaissance des lettres et numération.

#### 5. Quels sont les effectifs prévisionnels pour la rentrée 2026 ?

**Réponse** : les effectifs prévisionnels pour la prochaine rentrée sont les suivants :

CP : 45

CM1 : 42

CE1 : 31

CM2 : 43

CE2 : 57

Soit un total de : 218

#### 6. Avons nous une chance de voir la maquette validée de la future cour ?

**Réponse** : Rappel du contexte. Plusieurs hypothèses ont été établies après consultation des différentes parties. Etude des sols, étude des réseaux souterrains et aériens. Les études sont terminées. Prochaine étape : avant projet détaillé pour lancer une consultation. Le projet doit être validé par le conseil municipal donc il faut attendre les échéances municipales.

Fin du Conseil d'école 19h20